

POOL

360 millions FCFA au profit des micro-projets

Le coordonnateur national du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale, Isidore Ondoki, a signé le 1^{er} avril à Kinkala les conventions de financement avec 186 promoteurs des plans d'affaires du Projet d'appui aux moyens de subsistance durables dans le département du Pool (PASD).

D'un coût global de 360 millions FCFA, ces conventions concernent les promoteurs des plans d'affaires des districts de Kinkala (90), Mindouli (66) et Goma Tsé-Tsé (30). Ils sont tous bénéficiaires du PASD, un projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale.

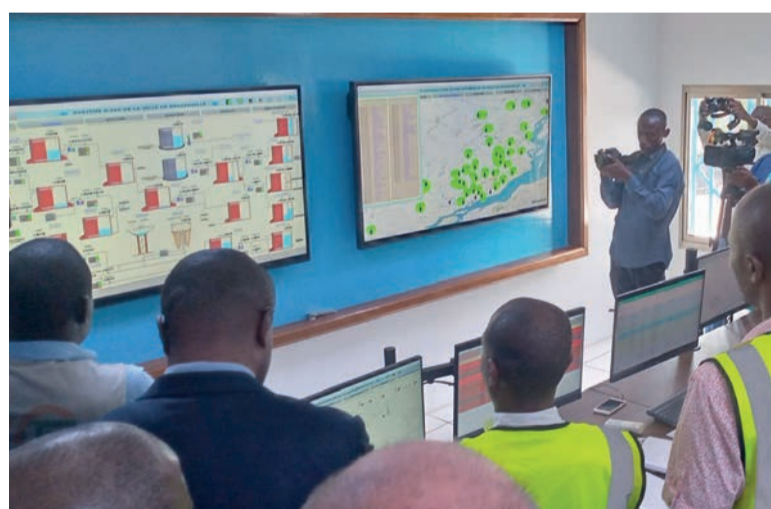
Page 4



Isidore Ondoki remettant la copie de la convention à une bénéficiaire

EAU POTABLE

L'AFD remet officiellement des ouvrages au gouvernement



La démonstration du centre de télégestion Adiac

Le ministère en charge de l'Aménagement du territoire a réceptionné officiellement les équipements du système de production et de distribution d'eau construits par l'Agence française de développement (AFD).

Le soutien de l'AFD s'inscrit dans le cadre du Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville. La remise de ces ouvrages marque la fin du projet qui a démarré ses activités en 2020.

Page 6

ÉDITORIAL

Les fruits

Page 2

GOUVERNANCE

L'ITIE-Congo se dote d'un plan de travail triennal

Le comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a procédé, le 30 mars dernier à Brazzaville, à l'adoption d'un plan de travail 2023-2025. Ce nouveau cadre comporte des mesures correctives relevées lors de la troisième validation de la République du Congo par le conseil d'administration de l'ITIE international. Au nombre des mesures figurent le renforcement de la transparence dans la gouvernance des secteurs extractifs et forestiers, la relance de la mise



Vue de la salle lors de la première session de l'ITIE

en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises.

Page 5

CAN 2023

Le coup d'envoi prévu le 13 janvier 2024

La Confédération africaine de football a dévoilé les dates de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football qui se disputera du 13 janvier au 11 février 2024, en Côte d'Ivoire.

La compétition réunira vingt-quatre sélections réparties dans six groupes de quatre chacun. Six pays ont déjà rejoint le pays hôte pour la phase finale, notamment l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie.

Page 16



ÉDITORIAL

Les fruits

Les nutritionnistes conseillent d'en consommer suffisamment chaque jour pour garder la forme, mais les fruits peuvent coûter cher et de ce fait ne pas intégrer le protocole alimentaire de beaucoup d'entre nous. En fonction de sa poche, on peut en revanche se contenter de ce que l'on y trouve. Et surtout faire en sorte de les nettoyer, de vérifier qu'ils ne sont pas rongés par un ver.

Parce qu'il a dressé un constat sans appel la semaine dernière lors de la session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature, en rappelant le devoir des magistrats dans l'application de la loi, le président de la République est paraphrasé abondamment. Sur les réseaux sociaux comme dans les conversations à la cité, on entend répéter : « le ver est dans le fruit ».

Président du Conseil supérieur de la magistrature, le chef de l'Etat faisait allusion aux hommes et aux femmes de la loi qui enfreignent le droit sans vergogne, mais il a aussi rappelé dans les mêmes termes que les antivaleurs décriées ne concernaient pas seulement ce corps de métier. L'interpellation du président de la République a été immédiatement suivie d'effet au regard des lourdes sanctions prononcées à l'encontre de plusieurs magistrats parmi les plus haut placés.

Cette anecdote du « ver est dans le fruit » est évoquée en pleine « affaire » Figa qui tient en haleine l'opinion congolaise depuis des semaines. Comme s'il était symptomatique d'un certain malaise ressenti dans la gouvernance publique, le dossier du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement mobilise jusqu'à la jeunesse qui se sent flouée et réclame justice en publiant déclaration sur déclaration.

A son tour, une commission spécialisée de l'Assemblée nationale s'y est intéressée pour tenter de comprendre les tenants et aboutissants de cette chronique qui n'est pas encore judiciaire. Peut-être le sera-t-elle dans les prochains jours ou pas, pour le moment, le constat du chef de l'Etat fait le buzz sur le toile : « le ver est dans le fruit ! » ; il faut l'en extirper.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Édith Itoua, nouvel ambassadeur du Congo en Allemagne

Jusqu'alors conseillère du président de la République, Édith Itoua, ancienne cheffe du département de la Protection sociale, des Organisations professionnelles et du Dialogue social, vient d'être nommée



par décret présidentiel du 28 mars dernier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en République fédérale d'Allemagne.

Édith Itoua revient dans la communauté de la diaspora congolaise.

Formée à la diplomatie auprès de l'ambassadeur Henri Lopes à la chancellerie du Congo en France, et ceci, durant plus d'une quinzaine d'années, cheffe du département des Congolais de l'étranger en mars 2013, Édith Itoua représentera le Congo en Allemagne.

Son passé étudiant en ex-URSS lui servira pour sa mission de diplomate ayant vu la chute du mur de Berlin, en novembre 1989.

Marie Alfred Ngoma

Édith Itoua revient dans la communauté de la diaspora congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DES COMMUNAUTÉS

Le Projet «Appui à la gouvernance» au profit des élus locaux

Le Centre d'action pour le développement (CAD) a officiellement lancé, le 31 mars à Brazzaville, le projet Appui à la gouvernance locale et formation des élus, une initiative qui vise à impliquer la population dans la gestion de sa localité.

Le projet que vient de lancer le CAD est une innovation en matière de gouvernance communautaire et traite des questions sur l'intégration des communautés dans l'exercice de la démocratie. Financé à hauteur de 180 000 dollars par le Fonds des Nations unies pour la démocratie, ce projet met en valeur les aspects liés à de la démocratie et la valorisation des communautés. Il mettra, en effet, les élus locaux devant leur responsabilité en tant que garants de la bonne gouvernance et des droits des communautés et vise également à faire des citoyens des acteurs dans la défense et la promotion de leurs droits.

« Nous sommes dans l'ère de la gouvernance partagée et les organisations non gouvernementales sont des acteurs importants dans la société. Ce projet est une réponse au problème de l'insuffisance de l'intégration des communautés dans l'exercice de la démocratie. Nous devons impulser la mise en œuvre de la démocratie participative afin de créer des espaces de collaboration entre les gouvernants et les gou-



vernés », a expliqué le directeur exécutif du CAD, Trésor Nzila. Le projet sera exécuté jusqu'en

2025 dans douze communautés issues de six départements dont la Bouenza, la Sangha, la

Photo de famille des participants/Adiac Cuvette-Ouest, les Plateaux, la Likouala et le Kouilou. Selon le responsable des programmes au

Mettra les élus locaux devant leur responsabilité en tant que garants de la bonne gouvernance et des droits des communautés et à faire des citoyens des acteurs dans la défense et la promotion de leurs droits.

CAD, Guerschom Gobouang, il est né suite aux échanges avec les citoyens qui demandent souvent l'instauration d'une démocratie participative. Il a signifié que ce projet est une manière de permettre aux citoyens de contribuer et de participer à la gestion des initiatives qui les concernent.

Les participants à cette cérémonie de lancement sont venus des institutions internationales, gouvernementales, des organisations non gouvernementales locales et ont fait des propositions allant dans le sens du perfectionnement dudit projet. Les échanges ont ainsi permis aux membres du CAD de bien peaufiner la réalisation de ce projet.

Créé le 27 février 2021 à Brazzaville, le CAD est une organisation non gouvernementale établie en République du Congo, non violente et sans but lucratif, indépendante de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Il vise, entre autres, la promotion, la valorisation et l'appui du développement socioéconomique.

Rude Ngoma

LE FAIT DU JOUR

Si l'on ignore l'ONU

De l'âge ? Oui, la petite vieille dame venue au monde en l'an 45 du siècle dernier, au moment où l'humanité sortait d'un terrible fourvoisement- la Seconde Guerre mondiale-, en a sans doute pris. A 78 ans le 8 mai prochain, l'Organisation des Nations unies (ONU), comme tout organe vivant, subit des attaques venant de tous côtés. Certains crient à hue et à dia sur son parcours qualifié de chaotique, d'autres lui trouvent des excuses « compréhensibles » et plaident pour sa réforme.

De l'une chose l'autre. Si l'on penche pour les voies qui appellent à la redéfinition des statuts de l'organisation internationale, on est proche du consensus formé au lendemain du conflit rappelé plus haut, quand le choc traumatique de l'affreuse guerre mondiale, la seconde en l'espace d'un quart de siècle, érigea la conscience collective en une digue contre la folie humaine. Ne pas laisser mourir l'ONU est donc, qu'on le

veuille ou non, un impératif existentiel. Mais comment sauver l'âme du désir partagé de paix sans être à son écoute ?

Depuis plusieurs années, les opinions sont émises sur la place publique, ou dans les chancelleries, sur le fait qu'après près de huit décennies, l'ONU mérite d'être « toiletée ». Ce n'est pas de lui trouver une autre appellation qu'il s'agit, c'est de prendre en compte les réalités que nos regards ne peuvent plus dissimuler. Parmi lesquelles l'émergence d'autres ensembles régionaux qui ne devraient plus être tenus à la périphérie des cercles de décisions engageant l'avenir de l'humanité.

Les Etats-Unis, la Russie, la France, la Chine et la Grande-Bretagne ne peuvent plus seuls décider pour tout le monde, pour tous les autres, étant entendu que tout au long des soixante-dix-huit dernières années, au lieu d'assumer le rôle qui leur revenait d'ensemencer le consen-

sus, ils ont au contraire montré que leurs intérêts spécifiques fondaient la raison d'être de leur veto. Chaque fois qu'une main puissante était levée à l'ONU, elle prenait la défense d'un partenaire en faute, à qui l'on ne devait rien reprocher quel qu'en fut la loi transgressée.

Au fil des ans, l'état de grâce installé par la crainte d'un nouveau conflit a fait place au scepticisme parmi les nations les plus faibles, puis au refus par le plus grand nombre d'entre elles de croire les « Grands » dans l'idée qu'ils étaient les protecteurs du monde postconflit. De cinq, ils sont devenus représentatifs de deux groupes d'intérêt antagoniques portés par une volonté inébranlable de prendre les armes et de s'entredéchirer en cas de besoin. Bien sûr que la clairvoyance avait fini par l'emporter, en particulier entre les deux têtes de pont de la guerre froide qu'étaient les Etats-Unis et l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques.

Aujourd'hui que le fameux équilibre de la terreur entre l'Est et l'Ouest est devenu un vain mot, à quoi assiste-t-on ? A une série d'expéditions punitives dont les victimes se comptent par dizaines, par centaines et par milliers dans plusieurs régions du monde en proie à une instabilité chronique. Ces expéditions sont toutes décidées en dehors de la maison commune de New York, laquelle ne table plus que sur les affaires plus « rondes » comme crier de l'aide pour la population fuyant les conflits armés, ou prier les donateurs de mettre la main à la poche pour financer les pandémies.

Tel que l'on traite l'ONU aujourd'hui, tel que le monde risque de plonger dans l'inconnu sans crier gare. De grâce, qu'il plaise à tous de réinventer l'organisation internationale, c'est-à-dire à peu près le retour à la concertation si la notion de multilatéralisme, plus juste, est source de contrariétés.

Gankama N'Siah

DÉPARTEMENT DU POOL

360 millions FCFA pour financer des micro-projets

Le coordonnateur national du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC), Isidore Ondoki, a signé le 1er avril à Kinkala les conventions de financement avec 186 promoteurs des plans d'affaires du Projet d'appui aux moyens de subsistance durables dans le département du Pool (PASD).

D'un coût global de 360 millions FCFA, les conventions signées concernent les promoteurs des plans d'affaires des districts de Kinkala (90), Mindouli (66) et Goma Tsé-Tsé (30). En effet, ces promoteurs sont tous bénéficiaires du PASD mis en œuvre par la République du Congo et la Banque mondiale entre 2019 et 2022, mais poursuivi dans son volet appui aux activités génératrices de revenus, à travers le PDAC dans sa composante 1 relative à l'Appui direct aux groupes de producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles.

A l'issue de la cérémonie de signature de conventions qui s'est déroulée dans la salle Matsoua de Kinkala, en présence du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, et des autorités locales, les bénéficiaires des plans d'affaires ont pris connaissance du contenu des différentes conventions de financement avant de recevoir sou peu les premières tranches de financement. Selon le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, sa structure jouera, avec l'appui du ministère en charge de l'Agriculture, son rôle dans le suivi et le contrôle des plans d'affaires. « Vous n'aurez pas assez de temps pour la réalisation de vos activités, du fait que le projet sera clôturé dans quelques mois. C'est donc un grand défi auquel vous ferez face en qualité de bénéficiaires de l'appui du PDAC, et ainsi, vous devez tout mettre en œuvre pour la réussite de vos plans



Isidore Ondoki remettant la copie de la convention à une bénéficiaire Adiac

d'affaires, afin de participer à l'augmentation de l'offre de nourriture pour la population congolaise », a rappelé Euloge Landry Kolélas, précisant que l'objectif, à travers ces initiatives, est de contribuer à l'éclosion des promoteurs d'activités économiques et agropastorales dans le département du Pool.

Le préfet de ce département, Georges Kilebé, a invité les bénéficiaires à se mettre en ordre de bataille pour la réussite de leurs micro-projets et pour ne pas décevoir les donateurs. « Les ressources que vous allez recevoir du PDAC sont des fonds publics, vous devez donc bien les gérer avec les conseils des experts-projets et les

services déconcentrés de notre département », a-t-il martelé.

Utiliser les fonds reçus pour des besoins des micro-projets

Après avoir pris connaissance et signé les conventions, quelques bénéficiaires ont eu des mots justes pour remercier le gouvernement et la Banque mondiale à travers le PDAC. Raymonde Kihindou du groupement Bouesso, village Madzia, dans le district de Kinkala, pense que son rêve est devenu réalité. « Je ne croyais pas que ce jour historique à Kinkala devrait être une réalité. Pour moi, c'est un rêve, un doute. Je suis vraiment dans la joie pour ce geste que nous venons de

bénéficier. Ces fonds seront utilisés à bon escient, parce que pour nous c'est un test. Si nous le réussissons, nous pourrions encore bénéficier d'autres », a-t-elle déclaré.

Même son de cloche du côté de Jasmin Louzolo d'un groupement de Mindouli. « C'est une grande joie pour nous, parce que le PDAC vient de nous ajouter une force. Nous produisons moins, maintenant nous allons développer la pisciculture. Notre production est visible sur le marché à Mindouli. Avec ce financement, nous serons à mesure de ravitailler le marché. Cet argent servira pour le développement de notre localité », a-t-il promis.

Le coordonnateur national du PDAC s'est, quant à lui, félicité du travail réalisé. Selon Isidore Ondoki, la signature des conventions des plans d'affaires participe à la résilience. « L'Etat, à travers le projet, renforce les activités agropastorales et halieutiques dans certaines zones du département du Pool, notamment dans six villages des districts de Kinkala, Mindouli et Goma Tsé-Tsé. Nous sommes heureux parce que près de 400 personnes se sont déplacées de ces villages pour venir signer les plans d'affaires », s'est-il réjoui, précisant que cette action participe à la lutte contre la faim dans le pays à travers le renforcement du système de production.

En effet, le montant varie entre un et cinq millions en fonction des besoins exprimés par les acteurs. C'est ainsi que le coordonnateur du PDAC a attiré l'attention des bénéficiaires. « Il s'agit des fonds publics que le gouvernement a empruntés à la Banque mondiale de telle sorte qu'il en donne gratuitement à la population congolaise. Une seule obligation : utiliser les fonds reçus du PDAC pour des besoins des micro-projets. Nous insistons sur le fait que la population ne devra pas se détourner des activités agropastorales et halieutiques, nous voulons qu'elle continue à pratiquer ces activités parce que parmi les bénéficiaires il y a beaucoup d'ex-combattants », a insisté Isidore Ondoki.

Parfait Wilfrid Douniama

OFFRE D'EMPLOI

COMPAGNIE AERIENNE CONGOLAISE recherche sur Pointe - Noire

1-Un RDOV (Responsable désigné opérations sol) qui sera en charge des missions suivantes :

MISSIONS :

- Gestion de la flotte et des opérations aériennes ;
- Superviser et contrôler les opérations et toutes les activités qui y sont rattachées ;
- Gérer la documentation opérationnelle ;
- Programmation des équipages et la gestion des effectifs relatifs aux opérations aériennes ;
- Enregistrement et analyse de tous les écarts (réglementaires ou affectant la sécurité) relatifs aux opérations aériennes par rapport aux normes de la compagnie et la mise en œuvre d'une action correctrice ;
- Application des standards de la compagnie et du respect des exigences réglementaires applicables ou de tout autre état au sein des opérations aériennes ;
- Assurer la liaison avec les Autorités, les équipementiers, et toutes entités externes en ce qui concerne les opérations aériennes.

Pré requis :

- Une licence ATPL ou une licence équivalente validée
- + 5 ans d'expérience professionnelle appropriée, parmi lesquels au moins 2 ans devraient être dans l'industrie aéronautique à un poste adéquat
- Une expérience d'encadrement appropriée dans une organisation comparable
- Parler et comprendre l'anglais

2-Un RDFE (Responsable Désigné Formation et Entraînement des équipages) qui sera en charge des missions suivantes :

- Détermination de la politique de formation des équipages et de formation réglementaire du personnel sol de l'exploitant ;
- Attribution des responsabilités et des tâches et la délivrance d'instructions à des individus, suffisantes à la mise en œuvre d'un niveau de compétence conforme la politique de la compagnie définie par le Dirigeant Responsable et au respect des normes de sécurité ;
- Surveillance des normes de formation ;
- Enregistrement et analyse de tous les écarts par rapport aux normes de la compagnie et la mise en œuvre d'une action correctrice, en liant avec le domaine formation ;
- Gestion et mise à jour des dossiers de formation strictement conformes aux règlements.

Pré requis :

- Instructeur de qualification de type en activité sur un type ou classe idéalement exploité sous le CTA
- Une connaissance approfondie du concept de formation et d'entraînement de l'équipage pour un CTA (Equipage de conduite et personnel complémentaire de Bord)
- + 5 ans d'expérience professionnelle appropriée, parmi lesquels au moins 2 ans devraient être dans l'industrie aéronautique à un poste adéquat
- Une expérience d'encadrement appropriée dans une organisation comparable
- Parler et comprendre l'anglais

Modalités de candidature :

CV, lettre de motivation à envoyer à job.africa@flyamelia.com
Date de clôture : 23 Avril 2023

FORUM BILYF

Un rendez-vous axé sur le rôle des jeunes dans le développement

La première édition de Brazzaville international leadership youth forum (Bilyf) a réuni, les 30 et 31 mars, environ 500 jeunes, des leaders, des innovateurs et célébrités africaines. L'événement a permis aux participants d'échanger autour des défis de développement de l'Afrique et de susciter leur implication.



Les officiels à l'ouverture de Bilyf 2023/Adiac

Organisé par le gouvernement congolais en partenariat avec l'Union panafricaine de la jeunesse, l'Union africaine et les Nations unies, le forum Bilyf se veut l'un des grands rassemblements des jeunes du continent en vue d'impulser une dynamique participative. La rencontre vise, d'après le président du comité d'organisation de l'édition 2023, Précieux Massouémé, à créer une plateforme inclusive permettant d'aborder efficacement les défis de développement socio-économique de l'Afrique et d'encourager l'engagement

participatif des jeunes dans la gouvernance, l'entrepreneuriat, le leadership et la prise de décision.

La multiplication des défis subie depuis quelques années sur le continent (la sécurité, le terrorisme, le drame migratoire, la pauvreté et la fracture numérique) et l'absence d'un cadre de dialogue intergénérationnel de ce genre ont sans doute motivé le gouvernement congolais à initier le Bilyf. Lancement des travaux du forum le 30 mars, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a exhorté les jeunes à agir

« pour transformer » la République du Congo et le reste du continent.

Les préoccupations des jeunes sont presque identiques sur le continent, à savoir le chômage, la défaillance du système éducatif, l'inefficacité des programmes d'insertion socio-professionnelle, l'insécurité grandissante. Les gouvernants détiennent pourtant l'inventaire de ces divers maux qui minent la jeunesse. « Nous sommes conscients que la jeunesse constitue une couche essentielle dans l'atteinte du développement de nos pays.

Il faut toujours lui donner les outils pour son épanouissement et son implication dans les organes de prises de décision », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Le même ton a été donné par les nombreuses figures africaines invitées à prendre la parole, à savoir l'ancienne présidente de transition en Centrafrique, Catherine Samba Panza; l'ancienne vice-présidente de la Gambie, Fatoumata Tambajang; ainsi que des universitaires comme le professeur à l'École de droit de la Sorbonne, le Centrafricain Jean-François Akandji-Kombé; les artistes et influenceurs Youssoufa et Ben J du mouvement Bisso na Bisso... Les échanges ont également permis la convergence de vues sur les problématiques liées à l'influence des réseaux sociaux, à la culture africaine, à l'environnement.

Des innovateurs et force de la diaspora

Initié sur le thème central « Relever les défis du développement de l'Afrique » et onze sous-thèmes, le forum Bilyf

visait aussi à promouvoir les jeunes talents du continent qui se distinguent dans différents domaines. Au total, sept porteurs de projets congolais et africains ont été récompensés pour leur contribution à l'innovation et au développement. Ces inventions concernent le numérique, l'agro-business, la santé, la recherche, le développement durable, la finance...

Le directeur du développement du Groupement du patronat francophone (GPF), Stéphane Tiki, est l'un des promoteurs de la culture entrepreneuriale sur le continent. Il milite pour le réseautage des chefs d'entreprise africains et l'ambition du GPF est de connecter les entreprises. L'éclosion de l'entrepreneuriat africain nécessite, selon Stéphane Tiki, la participation de la force et l'expertise de la diaspora. Ces jeunes de la diaspora détiennent, a-t-il ajouté, du savoir-faire et des ressources pour participer au développement économique de leurs pays d'origine, avec de beaux projets.

Fiacre Kombo

ITIE

Le plan de travail 2023-2025 adopté

Le comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a validé, lors de sa première session annuelle tenue le 30 mars à Brazzaville, son plan de travail triennal 2023-2025. Les travaux ont été présidés par le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye.

Le plan de travail triennal a été adopté afin de répondre aux mesures correctives relevées lors de la troisième validation du Congo par le Conseil d'administration de l'ITIE internationale, en mars dernier. Il s'agit notamment de l'amélioration de la gouvernance du groupe multi-partite; du renforcement de la transparence dans la gouvernance des secteurs extractifs et forestiers; de la relance de la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises; enfin, de l'examen des résultats et impacts de la mise en œuvre du processus ITIE. S'agissant de la décision du Conseil d'administration de l'ITIE prise à l'issue de la troisième validation de la République du Congo en mars dernier, le troisième vice-président de l'ITIE Congo, Christian Mounzé, a expliqué: « Le



Une vue de la salle lors de la première session de l'ITIE/Adiac

Congo s'est maintenu en tant que pays de mise en œuvre et a pu réaliser des progrès modérés, avec un score de 70,5 sur 100 dans la mise en œuvre de la norme ITIE 2019. Un score jugé insuffisant pour atteindre le statut de pays conforme modéré, d'autant plus que la validation du

Congo a abouti à un certain nombre de mesures correctives et de recommandations que le pays se doit de mettre en œuvre, pour la période 2023-2025 ».

« Nous avons échangé autour de cette décision et autour des engagements que le gouvernement congolais

doit mettre en place pour s'assurer, effectivement, que le travail de maintien du statut de la conformité du Congo va se faire à l'horizon 2025 », a-t-il poursuivi.

A propos des termes de référence, Christian Mounzé a indiqué qu'ils ont été validés par les participants à la réu-

nion. « L'administrateur indépendant se chargera de venir travailler au Congo, pour recueillir les données de la période 2021 et pouvoir fournir au Comité national le rapport qui est attendu », a-t-il conclu.

Signalons que la première session du comité national de l'ITIE a connu la participation du ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Tenue en présentiel et en visio-conférence, elle est intervenue une semaine après la signature à Brazzaville du Protocole d'accord entre les gouvernements congolais et français, en vue du lancement du « Projet d'appui au renforcement de la gouvernance des industries extractives en République du Congo », dont le coût s'élève à plus de six cents millions de FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

EAU POTABLE

Les ouvrages construits par l'AFD remis au gouvernement congolais

Le ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya, a réceptionné officiellement les équipements du système de production et de distribution d'eau à Brazzaville. La construction de ces nouvelles installations a été financée par l'Agence française de développement (AFD).

Le soutien de l'AFD s'inscrit dans le cadre du Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville (PEPS). La remise des ouvrages au gouvernement marque donc la fin du projet qui a démarré ses activités en 2020 et dont le bilan « élogieux » a été dressé par les deux parties, le gouvernement congolais et l'AFD. Grâce à un financement de 100 millions d'euros (65,5 milliards FCFA) de l'AFD, 30 000 branchements ont été réalisés dans douze quartiers périphériques de la capitale, 580 km de canalisations et 154 km de réseau de La Congolaise des eaux (LCDE) réhabilités, un centre de télégestion des réseaux créé ainsi que le renforcement des stations d'eau de Djiri et du



Les officiels/Adiac

Djoué, permettant au service public LCDE d'améliorer sa desserte et d'enregistrer de nouveaux abonnés dans ces quartiers reculés de Brazzaville.

Concernant l'usine de traitement d'eau du Djoué, les travaux ont été réalisés sur les unités A et B et la zone de captage de l'eau au bord du fleuve. Quant à la

deuxième usine (des pots ablocs), la pose des anti-béliers et la réfection des armoires électriques ont également été faites par le PEPS. Au niveau des pots ablocs de Djiri, il y a eu des travaux de renouvellement des équipements, la pose de nouvelles électropompes. La capacité de production d'eau des usines s'est ac-

crue à ce jour, elle est passée de 900 m³/h à 5000 m³ de réservoir.

Les autorités avancent les chiffres de 300 000 personnes touchées par les activités du PEPS et plus de 450 000 personnes sensibilisées aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. L'ambassadeur de France, François Ba-

rateau, s'est félicité de la contribution de son pays à l'amélioration de l'accès à l'eau au Congo. « Les efforts doivent se poursuivre afin d'accélérer la desserte et d'améliorer la disponibilité d'eau dans les réseaux... La France, à travers l'AFD, reste également à vos côtés dans la poursuite du schéma directeur d'alimentation en eau potable dans la ville de Pointe-Noire », a-t-il assuré.

Tout comme le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Émile Ouosso, et de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya, l'ambassadeur français a plaidé pour la pérennisation des acquis du PEPS et l'implication des communautés bénéficiaires.

Fiacre Kombo

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

L'Omaoc présente les grandes lignes de sa mission contre la piraterie

Le secrétaire général de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Omaoc), le Dr Paul Adalikwu, a présenté le 31 mars à Brazzaville les grandes lignes de sa mission sur la sécurité et la sûreté maritime au secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-aemec), Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck.

Lors de l'entrevue avec le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales, le Dr Paul Adalikwu a indiqué que le Congo va bientôt prendre la présidence en exercice de l'Omaoc. Selon lui, l'objectif de l'Omaoc est de favoriser le partage d'expériences avec tous les États africains en partenariat avec l'Organisation maritime internationale. Ainsi, une conférence régionale sur le renforcement du tissu juridique pour la répression de la criminalité en mer pourrait être organisée dans l'ensemble des États membres de ladite organisation.

En matière de partage d'expérience, en effet, le Dr Paul Adalikwu a cité l'exemple du Nigeria qui, depuis deux ans, n'a connu aucun incident de piraterie dans ses eaux territoriales. Le pays y est parvenu en mettant en place une Architecture de sûreté maritime avec un investissement de cinq cents millions de dollars ayant permis

l'acquisition de plusieurs équipements : les drones aériens et maritimes ; les vedettes de surveillance et d'intervention pour lutter contre la criminalité en mer.

Le Secrétariat permanent étant au carrefour de seize ministères impliqués dans la lutte contre la criminalité en mer, l'Omaoc souhaite la tenue d'une rencontre pour permettre à la société ayant conçu l'Architecture de sécurité maritime au Nigeria de présenter ce projet. « Sur la base de cette présentation, le Congo mettra en place un modèle réduit adapté à ses réalités », a-t-il dit.

Pour sa part, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck s'est dit à l'écoute des différents partenaires qui pourraient aider le Congo à prévenir la piraterie. « Le Secrétariat permanent, avec l'assistance de l'Office des Nations unies contre la drogue et la criminalité (Onudc), avait organisé en novembre 2022 un procès fictif dans la perspective d'atteindre la compétence



Échange entre Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck et le Dr Paul Adalikwu

universelle au Congo », a-t-il rappelé. Un atelier sur la préparation de projet de lois sur la répression des actes illicites, placé sous l'égide du Sepcim-aemec, en collaboration avec l'Onudc, est prévu dans les prochaines semaines, a indiqué Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck. Par ailleurs, il a annoncé la célébration des dix ans de l'Ar-

chitecture de Yaoundé dans quelques mois. A ce sujet, il convient de signaler que le 29 octobre 1998, le président Denis Sassou N'Guesso avait donné un second souffle à l'Omaoc, née des cendres de la Conférence ministérielle des États d'Afrique de l'Ouest et du centre sur les transports maritimes, dont le pays venait de

prendre la présidence.

Au secrétaire permanent de l'action de l'État en mer et dans les Eaux continentales, le Dr Paul Adalikwu a fait part de sa disponibilité à travailler avec les autorités congolaises pour renforcer la sécurité et la sûreté maritimes à la navigation dans les eaux territoriales du pays.

Rominique Makaya

EDUCATION

L'ambassade des Etats-Unis lance « Coding4Her »

L'ambassade des Etats-Unis au Congo, œuvrant pour la promotion et la vulgarisation des sciences et technologies auprès des jeunes filles, a lancé le 30 mars, à Brazzaville, son programme dénommé « Coding4Her », en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ainsi que l'association YouthCom.

« Coding4Her » est un programme de formation et de mentorat dans les STEM (Sciences, technologies, génie civil, mathématiques), destiné à quarante jeunes filles du secondaire, sélectionnées pour leurs compétences.

Assurée par l'organisation non gouvernementale YouthCom, cette formation, selon Danielle Ouanounga, présidente de YouthCom, a pour but de renforcer les compétences de ces jeunes filles dans le domaine du numérique et les monter sur la programmation et la conception des objets connectés. Elle vise également à inciter ces jeunes filles dans les métiers de l'informatique et de l'électronique. Dans la pratique, ces jeunes élèves seront initiées aux bases de codage informatique qui les aideront à devenir des ingénieures dans ce domaine. « Je félicite le gouvernement congolais et l'association YouthCom pour avoir ciblé les jeunes filles, étant donné que beaucoup plus d'hommes que de femmes embrassent les professions liées aux STEM. Nous sommes en train de briser les stéréotypes et inviter la diversité dans les domaines des STEM », a déclaré Eugene S. Young, ambassadeur des Etats-Unis au Congo.

« Mars est le bon moment pour lancer ce programme, car ce mois est celui de l'histoire de la femme. C'est une opportunité pour ces filles d'em-



Les ministres Delphine Edith Emmanuel et Jean Luc Mouthou, l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo ainsi que les bénéficiaires/Adiac gasiner de nouvelles connaissances pour contribuer au développement intellectuel et économique de leur pays », a-t-il ajouté.

En effet, le choix sur les jeunes filles s'explique du fait qu'elles sont souvent minoritaires dans le secteur des sciences. Au Congo, malgré les efforts consentis en matière d'éducation, il reste encore du chemin à faire. Peu d'élèves et d'étudiantes s'engagent jusqu'alors dans les filières de STEM. C'est la raison pour laquelle le gou-

vernement se donne comme objectifs de renforcer la représentativité féminine dans les disciplines et carrières STEM/STEAM et de contribuer à la formation d'une nouvelle génération de femmes leaders dans ces domaines. « La science est un bien commun, malheureusement, ce bien n'est pas toujours partagé. Les femmes ont longtemps été exclues, il s'agit donc pour nous de mener des initiatives pour améliorer la représentativité des femmes dans les sciences au

Congo. Et cette amélioration commence avec l'initiation et la formation des jeunes filles au monde de la science », a souligné Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, lors de son mot de circonstance.

« La jeune fille d'aujourd'hui doit être bien formée, afin de détenir les connaissances et l'expertise nécessaire au développement de notre pays. La science est déjà féminine

au Congo, mais nous allons faire en sorte qu'elle le soit de plus belle », a-t-elle poursuivi.

Dans le même sillage, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, n'a pas manqué d'encourager les quarante jeunes filles choisies et de rappeler la volonté du gouvernement d'arrimer le Congo à la science et aux nouvelles technologies. « Chères jeunes filles, vous n'êtes pas seulement l'avenir du Congo, vous êtes aussi le présent. On ne construira pas seulement ce pays avec vous mais aussi l'humanité. Il s'agit de répondre présent au grand rendez-vous, notamment à celui de l'innovation technologique. Nous comptons donc sur vous, pas seulement sur les quarante ici échantillonnées mais aussi sur toutes ces jeunes filles et jeunes garçons qui sont animés par cette volonté de s'investir dans le développement de l'internet », a indiqué le ministre. « Ensemble, nous travaillerons pour que nous puissions découvrir tout ce qui ne l'est pas encore. Il s'agit de vous encourager, de vous soutenir, de faire en sorte que vous vous exprimiez. Nous attendons fiévreusement les résultats de vos recherches pour qu'enfin, nous puissions vous applaudir », a-t-il conclu.

Durly Emilia Gankama

INTERNET

Congo Télécom déballe les raisons des perturbations actuelles

L'opérateur national des télécommunications, Congo Télécom, a expliqué vendredi à Brazzaville que deux incidents majeurs, survenus l'un en mi-mars à environ 100 km de la station de Matombi, à Pointe-Noire, et l'autre récemment à Brazzaville, ont détérioré le réseau de la fibre optique et causé des perturbations du signal.

L'information a été donnée lors d'un point de presse animé conjointement par Serge D'Oliveira et Chilperic Badila, respectivement directeur marketing et commercial et directeur technique de Congo Télécom.

« Le 16 mars 2023, le câble sous-marin Wacs qui dessert le réseau internet en République du Congo a été coupé à environ 100 km des côtes de la station de Matombi, à Pointe-Noire. Cette coupure a eu un impact considérable sur les services internet des abonnés de Congo Télécom, réduisant la connectivité à environ 50% », a affirmé Serge D'Oliveira.

Quelques jours seulement après cette coupure en haute mer dont les causes n'ont pas encore été décelées, un glissement de terrain sur la voie publique à Brazzaville, précisément sur l'avenue Sergent-Malamine, derrière la station-service X-oil au centre-ville, a mis hors service les câbles de la fibre optique, altérant la fourniture internet pour les abonnés des zones environnantes.

« Toutefois, l'opérateur a, de-

puis, assuré la continuité de service grâce à diverses options de secours, permettant à tous les abonnés d'avoir au moins une certaine connexion internet », a soutenu le directeur marketing et commercial.

Au-delà de cette solution circonstancielle, une équipe de maintenance du Wacs (West Africa cable system) en provenance de l'Afrique du Sud est en route pour Pointe-Noire en vue de diagnostiquer le problème et remplacer le câble sous-marin. Une intervention managée par Congo Télécom et prévue du 6 au 9 avril. Elle permettra de rétablir à 100% la capacité internet allouée aux abonnés de Congo Télécom, a affirmé Serge D'Oliveira.

À Brazzaville, pour pallier le préjudice engendré par le glissement de terrain, les équipes techniques de Congo Télécom, a expliqué Chilperic Badila, « ont déjà pris des mesures pour migrer la partie affectée du réseau de distribution FTTF vers une voie plus saine, permettant à environ 99% des abonnés touchés de



bénéficier d'une connectivité internet optimale ».

Un geste commercial aux abonnés

L'incidence sur la qualité actuelle de l'internet, en attendant que tout soit réparé, ne restera pas sans bénéfice pour les abonnés de Congo Télécom. En vue de prouver sa sympathie, l'entreprise annonce une série de privilèges et de bonus en fonction des profils du client. « Ce geste sera fait après

rétablissement de la capacité optimale », a souligné Serge D'Oliveira qui, au nom de l'entreprise, s'est excusé pour tout le désagrément causé. Il a assuré que Congo Télécom fait son possible pour fournir des solutions palliatives et restaurer la connexion internet. Congo Télécom est née depuis le 18 août 2009 sous les ruines de l'ancienne appellation de Société des télécommunications du Congo, opérateur historique des télécommunications en Ré-

Serge D'Oliveira et Chilperic Badila

publique du Congo, créé en mars 2003 à la suite de la dissolution de l'Office national des postes et télécommunications.

Depuis avril 2019, la société dirigée par Yves Castanou s'est engagée, à travers la mise en œuvre de son plan stratégique « Transform », à stimuler la croissance économique à travers le déploiement des infrastructures de fibre optique dans le pays dont elle assure l'exploitation de gros et détail.

Quentin Loubou

MOIS DE MARS

Les femmes de Makélékélé organisent un repas de l'unité nationale

Les femmes de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, ont clôturé le mois de mars autour d'un repas symbolisant le vivre ensemble et l'unité nationale, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le 31 mars.

Organisées par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélin-da Ayessa, en sa qualité de citoyenne d'honneur de Makélékélé (par décision 008 du 25 novembre 2022), les retrouvailles des femmes ont connu également la participation de l'administrateur maire de cet arrondissement, Laurent Edgard Bassoukissa, et de tous les députés des quatre circonscriptions de Makélékélé, des conseillers locaux et autres personnalités.

Très émue de l'honneur qui lui a été fait de répondre à l'invitation en tant que citoyenne d'honneur de Makélékélé, Bélin-da Ayessa s'est dite comblée de joie.

« Vous ne pouvez imaginer la joie immense qui m'inonde de vous accueillir ici, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. C'est une fierté pour moi. J'ai voulu que les dames des quatre circonscriptions de Makélékélé soient là, qu'on puisse se retrouver au moment où nous clôturons le mois de mars ..., pour non



Les femmes en joie sous la musique de Diane Moucayot/DR

seulement échanger un tout petit peu, mais surtout festoyer ensemble. En tant que citoyenne d'honneur, je me sens à Makélékélé chez moi... », a déclaré Bélin-da Ayessa dans son mot de bienvenue à ses hôtes.

« Je suis votre sœur, ceux qui sont à table ici sont vos frères, nous devons ensemble, brique par brique, petit à petit, bâtir notre édifice commun, Makélékélé. Et comme c'est la femme qui

bâtit la maison, il était important qu'en ce 31 mars, qu'on puisse se retrouver ici avec les femmes. Je remercie également de tout cœur les députés des quatre circonscriptions de Makélékélé qui ont répondu présents à mon invitation en ce lieu hautement culturel et historique », a-t-elle conclu.

Prenant la parole au nom de tous les députés de Makélékélé, Joseph Badiabio, député de l'UDH Yuki, de la deuxième

circonscription dudit arrondissement, a remercié la citoyenne d'honneur pour avoir eu cette idée lumineuse de rassembler toutes les femmes de cet arrondissement en ce lieu hautement historique. « Au nom des députés ici présents de toutes les circonscriptions de Makélékélé, je tiens à vous dire bonne fête et que ce genre d'idées puisse se perpétuer afin qu'on puisse faire le brassage d'une manière

continue pour essayer d'évacuer certaines zones d'ombre qui nous habitent », a-t-il suggéré.

Pour sa part, l'administrateur maire du premier arrondissement de Brazzaville, Laurent Edgard Bassoukissa, s'est dit très honoré d'être invité ainsi que les citoyens y compris les chefs de quartier. « Je crois que ce que la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a fait dénote qu'elle aime les gens, c'est de l'amour. Tout à l'heure, nous avons terminé par l'hymne national. C'était pour dire qu'ici il y a tout le monde. C'est cela l'unité nationale. Je dis grand merci à cette grande dame qui a pensé nous unir cet après-midi. Je crois qu'elle va continuer comme cela... », a fait savoir l'administrateur maire de Makélékélé. Les retrouvailles agrémentées par plusieurs artistes musiciens dont Diane Moucayot de Poto-Poto ont pris fin par l'intonation de l'hymne national, symbole de l'unité nationale.

Bruno Okokana

Puteaux, le 30 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGL (Africa Global Logistics) au cœur des transformations de l'Afrique

Bolloré Africa Logistics a dévoilé, le 30 mars 2023, sa nouvelle marque. L'entreprise opérera désormais sous le nom : AGL, pour Africa Global Logistics.

AGL a pour ambition, au sein du Groupe MSC, de continuer à contribuer à la transformation durable de l'Afrique et des marchés émergents. Elle souhaite accompagner le continent, en fournissant des solutions logistiques sur mesure, en améliorant la connectivité des territoires, et en contribuant à la mise en place d'un écosystème logistique vertueux pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Fournisseur de solutions logistiques intégrées

Fort d'un savoir-faire centenaire sur le continent, AGL continuera de mettre à la disposition de ses clients locaux et internationaux un réseau de logistique intégré compétitif. Opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique, AGL améliorera la productivité des termi-

naux qu'elle opère au bénéfice de l'ensemble des compagnies maritimes. AGL développera des solutions logistiques multimodales afin de répondre aux attentes de ses clients.

Moteur de la connectivité globale des territoires africains

AGL dispose de plus de 250 agences logistiques et maritimes, 22 concessions portuaires et ferroviaires, 66 ports secs et 2 terminaux fluviaux. L'entreprise, grâce à ce réseau, conçoit et met en œuvre des solutions adaptées aux besoins de ses clients tout au long de la chaîne de valeur, et ce jusque dans les zones moins accessibles. AGL accélérera ses investissements en vue de développer ses capacités et de faciliter l'importation et l'exportation des marchandises. AGL répondra ainsi aux défis du commerce intra-africain, de la transition énergétique, de la croissance démographique du continent, de l'amélioration du cadre de vie et de la digitalisation de l'Afrique.



Philippe Labonne, président de AGL

Acteur d'une croissance durable et inclusive en Afrique Avec ses 21 000 collaborateurs répartis dans 49 pays, AGL entend

déployer une stratégie de développement au service des hommes et femmes du continent. AGL continuera à promouvoir.

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

La commission d'enquête parlementaire installée

La commission chargée de mener l'enquête parlementaire sur la gouvernance du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville a été installée sur les lieux le 30 mars, au cours d'une cérémonie solennelle.

La commission présentée par le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Roland Bouity Viaudo, est composée de dix membres, tous députés à l'Assemblée nationale. Elle est présidée par Gabriel Bokoumaka, suivi de Thierry Hobié, avec pour mission essentielle de se rabattre auprès des services du CHU pour collecter des informations sur sa gestion, de les analyser, d'identifier les problèmes et de proposer des mesures correctives.

Celle-ci a aussi la responsabilité de déterminer le mécanisme de contrôle de mise en œuvre des mesures correctives et doit produire un rapport d'enquête à soumettre au gouvernement en vue de trouver des solutions idoines aux dysfonctionnements constatés dans ce centre hospitalier.



Une vue des membres de la commission d'enquête parlementaire/Adiac

Dans le cadre de cette mission, les députés enquêteurs

se rendent dans les services stratégiques du CHU en vue de collecter des informations nécessaires à sa

gestion administrative, matérielle et financière afin de circonscrire le vrai mal qui ronge cette structure depuis

des décennies. Un hôpital général dont quatre directeurs généraux se sont succédé en trois ans, à la recherche d'une stabilité et/ou d'un redressement réel mais en vain.

Le but de cette enquête est de permettre, à terme, d'améliorer les services du CHU de Brazzaville afin qu'il remplisse loyalement sa principale mission, celle d'administrer aux malades des soins de santé de qualité.

Réagissant à cet effet, le directeur général du CHU, le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet, s'est réjoui du lancement de cette enquête parlementaire, estimant qu'elle soit un déclic qui permettra de résoudre définitivement tous les maux qui tirent toujours cette structure dans l'abîme.

Firmin Oyé

HÔPITAUX MILITAIRES

Les responsables de santé appelés à plus de professionnalisme

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a réprécisé le 31 mars, lors de son entretien avec les responsables du service de santé des hôpitaux de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, ses orientations sur certains points essentiels pour une redéfinition du cadre organique du service de santé qui est en cours en vue de sa modernisation et du renforcement de ses capacités, au niveau central mais aussi au niveau des hôpitaux.

« Cela devra se traduire, dans vos actes quotidiens de commandement, par le renforcement des capacités professionnelles des personnels en vue de garantir l'expertise dans les différents domaines de la gestion hospitalière ; l'emploi rationnel des personnels, en distinguant ceux destinés aux soins de santé et ceux dédiés à l'entretien et aux servitudes et en mettant en place des services d'entretien et de casernement... Le renforcement de la surveillance technique et le contrôle, en vue d'assurer la discipline et de garantir la qualité de l'offre de soins, la probité, et la déontologie des personnels », a indiqué le ministre de la Défense nationale.

Charles Richard Mondjo a insisté sur le fait que la formation et la maîtrise des ressources humaines doivent être au cœur de leurs préoccupations, avec l'accompagnement du di-



Le ministre de la Défense nationale s'adressant aux responsables du service de santé des hôpitaux militaires/Adiac

recteur central à qui incombe la responsabilité de lui rendre compte régulièrement de la gestion de cette question particulièrement sensible.

Parlant du patrimoine et d'équipement, il a révélé que plusieurs projets ont été engagés depuis quelques années, avec pour objectif global l'amélioration de l'offre

de soins, des conditions de vie et de travail. « Dans ce même processus, il se poursuivra la réhabilitation et l'équipement des hôpitaux ainsi que la mise en place

des unités de transfusion sanguine... Un travail se fait dans ce sens, afin que dans un délai raisonnable, cette question soit résolue », a-t-il ajouté.

En matière de coopération, le ministre de la Défense a précisé qu'un accent particulier doit être mis sur la coopération inter hospitalière et avec les instituts nationaux de formation et de recherche, à travers notamment la mutualisation de compétences, l'échange d'expérience et l'assistance technique, ajoutant que lorsqu'il s'agit de recevoir des stagiaires au sein des hôpitaux, cela doit faire l'objet d'une autorisation formelle et préalable de la hiérarchie. « Ceci, en vue de faire valoir l'expertise de nos spécialistes et de bénéficier de celle des partenaires, dans un cadre réglementé au préalable par les autorités de tutelle », a-t-il conclu.

Guillaume Ondze

La formation et la maîtrise des ressources humaines doivent être au cœur de leurs préoccupations, avec l'accompagnement du directeur central à qui incombe la responsabilité de lui rendre compte régulièrement de la gestion de cette question particulièrement sensible.

PRIMATURE

Sama Lukonde préside une réunion de sécurité

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé le 30 mars à Kinshasa une réunion de sécurité. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Peter Kazadi Kankonde; le vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et Anciens combattants, Jean-Pierre Bemba Gombo, ont pris part à la réunion.

A la rencontre, l'on a également noté les présences de la ministre d'État en charge de la Justice, Rose Mutombo; du ministre des Affaires sociales et Actions humanitaires, Modeste Mutinga; des officiers supérieurs de la police nationale congolaise, des Forces armées de la République démocratique du Congo et des responsables des services de sécurité. On a également noté la présence des membres de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale.

Selon le vice-Premier mi-



Le Premier ministre Sama Lukonde

nistre Peter Kazadi Kankonde, qui a fait le point à la presse, il était question pour le chef du gouvernement de présenter à l'assistance un certain nombre d'informations à mettre à la disposition des députés nationaux membres de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale.

« Il s'agit d'une pratique instituée par le Premier ministre qui consiste à informer la représentation nationale à travers sa Commission défense et sécurité. La communica-

tion du Premier ministre a tourné autour d'un certain nombre d'informations qui seront mises à la disposition des élus du peuple, à travers la Commission défense et sécurité », a déclaré le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières. C'est une première réunion de sécurité à laquelle ont pris part les vice-Premiers ministres Peter Kazadi Kankonde et Jean-Pierre Bemba Gombo, nouvellement nommés au gouvernement.

Martin Engimo

BELGIQUE

L'amphithéâtre Patrice-Lumumba inauguré à l'université d'Anvers

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 31 mars sur le campus de Middelheim de l'université d'Anvers, en présence des membres de la famille Lumumba et de représentants de la communauté congolaise. C'est la première fois en Belgique qu'un bâtiment officiel (ou une partie de bâtiment) est baptisé du nom de l'ancien Premier ministre congolais.

Le recteur de l'université d'Anvers, le Pr Herman Van Goethem, a indiqué, dans son discours de circonstance, que par l'octroi du nom Patrice Lumumba, cette université a tenu à rendre hommage à l'ancien Premier ministre de la République démocratique du Congo ainsi qu'à apporter son soutien à sa famille et à tous ceux qui chérissent sa mémoire par respect pour ce qu'il était et ce qu'il est. « Depuis cette université, une institution liée, de manière institutionnelle, à la Belgique et à son passé colonial, nous pointons la co-responsabilité de la Belgique dans sa mort. Enfin, nous nous engageons à œuvrer pour les valeurs que Patrice Lumumba symbolise aujourd'hui. Cette dénomination symbolique est donc également un engagement pour l'avenir de notre université », a déclaré le recteur de l'université d'Anvers.

Un devoir de tous les jours et pour toujours

Pour sa part, Juliana Lumumba, fille de Patrice Lumumba, a estimé qu'à travers cette consécration éclairée, l'université d'Anvers a choisi de donner à ses étudiants un devoir de tous les jours et pour toujours. « Ce devoir, c'est l'importance du souvenir; du refus de l'oubli, l'obligation de transmettre, de réparer et de faire vivre, autant que possible, une mémoire



Le recteur de l'université d'Anvers, le Pr Herman Van Goethem, et Juliana Lumumba pendant la cérémonie

positive. Car, ne rien occulter des heures sombres de l'histoire, et particulièrement de l'histoire coloniale, la reconvoquer; sans rien effacer; sans rien nier ni renier; en cherchant, sans cesse, à comprendre et à reconnaître, c'est tout simplement défendre une idée de l'homme avec un grand H, de sa liberté, de sa dignité, de son émancipation politique et sociale, et œuvrer pour une réconciliation des mémoires au service de la paix », a-t-elle dit.

Interroger les consciences

Pour cette dernière, l'inauguration de l'amphithéâtre incite les Congolais et les Belges à interroger leurs consciences et permet de transmettre à tous les peuples du monde

un message essentiel pour aujourd'hui, pour demain et pour toujours : la commémoration d'un homme dont la vie aura aussi été une sirène de la raison. « Et qu'aujourd'hui, son éclat résistant à l'érosion des années, résonne, en quelque sorte, en chacun de nous, comme un écho intime de l'épiphanie de la liberté. Ce message est surtout la prise de conscience que la liberté et la vérité de périront jamais, tant qu'il y aura des hommes et des femmes capables de mourir pour elles », a fait savoir la fille de l'ancien Premier ministre congolais.

La science et la raison peuvent réconcilier

Elle a estimé que la science et la raison peuvent réconcilier

ce que le passé avait opposé dans le temps. « L'auditorium Patrice-Lumumba devient le temple de ce message. Le message du combat pour la tolérance et la fraternité humaine. Contre toutes les discriminations, contre tous les racismes, contre toute xénophobie, contre tout négationnisme. Comment ne pas saluer le courage de voir avec les yeux de la science, comment Patrice Lumumba pouvait être élevé au-dessus des considérations politiciennes, afin d'incarner la figure la mieux à même d'unir les Belges et les Congolais ? Quelque part, cet acte signifie que cette université, où jadis étaient formés des agents coloniaux, a désormais des artisans du co-dé-

veloppement belgo-congolais, c'est-à-dire des acteurs de la nouvelle fraternité belgo-congolaise », a poursuivi Juliana Lumumba. En outre, a-t-elle ajouté, cette cérémonie, au de-là d'honorer Patrice Lumumba, rend hommage à l'engagement, à travers le monde, et tout le long de l'histoire humaine, à des hommes et des femmes qui se sont levés pour faire triompher tant les vertus de la vérité et de la justice, que les idéaux de la liberté et de la solidarité ainsi que les valeurs de la tolérance et du respect d'autrui.

Honneur d'un sanctuaire du savoir rendu à un autodidacte

La fille de l'ancien Premier ministre congolais a également exprimé sa fierté et celle de sa famille de vitre l'honneur qu'accorde un sanctuaire du savoir à un autodidacte qui avait la passion de la connaissance chevillée au corps. « Sans une quelconque formation en journalisme, Patrice Lumumba a été correspondant de presse de deux organes » : « La croix du Congo » et « La voix du Congolais », de 1948 à 1956. Aux aurores de son engagement politique, sans avoir été à l'université, il a écrit, en 1956, l'ouvrage dont le titre préfigurait déjà le combat qu'il allait mener : « Le Congo terre d'avenir est-il menacé ? », a rappelé Juliana Lumumba.

Patrick Ndungidi

ENJEUX DE L'HEURE

Le nouveau gouvernement face à l'obligation des résultats

Une semaine après le réaménagement, la nouvelle équipe gouvernementale s'est réunie en Conseil des ministres, le 31 mars à la Cité de l'Union africaine. Au tour du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi

Tshilombo, se sont retrouvés le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, et les cinquante-huit membres du gouvernement récemment nommés ou reconduits.

Parmi les nouveaux venus au gouvernement figuraient Jean-Pierre Bemba et Vital Kamerhe, vice-Premiers ministres chargés respectivement de la Défense et de l'Economie. La 92e réunion du Conseil des ministres a débuté par la communication du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, portant sur les grandes missions et ses attentes pour ce gouvernement remanié. Il a centré son message autour de l'observance des principes régissant le fonctionnement du gouvernement comme gage de la rationalisation de son action.

Selon le compte rendu ayant sanctionné ce Conseil, le président de la République a insisté sur l'observance stricte des quatre principes directeurs de l'action de chaque membre de l'exécutif, à savoir la solidarité gouvernementale, le secret des délibérations, la subordination hiérarchique et la collégialité. A cet effet, il a rappelé quelques instruments essentiels sur lesquels se



Le Président Félix Tshisekedi, et le Premier ministre, Sama Lukonde

fonde l'action gouvernementale. Il s'agit notamment du programme d'actions qui doit être intériorisé par chacun comme une boussole et qui définit les assignations attendues des ministres. Il est question,

a-t-il indiqué, « de s'assurer la continuité de l'exécution par une meilleure priorisation des actions à impact réel et visible au regard des attentes nombreuses de la population ».

Le président Félix Tshisekedi a, par ailleurs, chargé le gouvernement d'œuvrer pour rendre la stabilité du cadre macroéconomique, plus solide, visant prioritairement la préservation du pouvoir

d'achat par la valorisation du franc congolais. « Vous avez l'obligation des résultats », leur a-t-il dit, tout en rappelant les nombreuses attentes de la population congolaise. Enfin, le chef de l'Etat a souligné que des efforts doivent être déployés par chacun afin de contribuer à l'affermissement de la cohésion nationale, précisément par le respect d'un équilibre géographique optimal au sein des cabinets ministériels ainsi qu'à la promotion des candidatures des femmes et des jeunes, sans oublier une parfaite collaboration avec les administrations respectives des différents ministères. Rappelons que le réaménagement gouvernemental est intervenu dans un contexte particulier marqué par la guerre d'agression du Rwanda et la préparation des échéances électorales de décembre 2023. L'équipe gouvernementale Sama Lukonde II comprend cinquante-huit membres dont seize femmes et est réparti comme suit : cinq vice-Premiers ministres, onze ministres d'Etat, vingt-huit ministres, un ministre délégué et douze vice-ministres.

Alain Diasso

CLÔTURE DE LA SESSION DE FÉVRIER À LA CNDH

Paul Nsapu bat le rappel des troupes

La session de février à la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) s'est clôturée, le 30 mars, à son siège à Gombe. La cérémonie a été dirigée par la vice-présidente de cette institution, Joëlle Mbamba Kona, en l'absence de son président, Paul Nsapu Mukulu, en mission à Genève, en Suisse.

Selon une dépêche de la cellule de communication de la CNDH, sur les neuf commissaires, sept ont pris part à la plénière. Il s'est notamment agi des trois membres du bureau, outre la vice-présidente, le rapporteur et la rapporteure adjointe. Le président de la CNDH, Paul Nsapu, a été invité à prononcer, depuis Genève où il participe au 52e conseil des droits de l'homme des Nations unies, son mot de circonstance. En plus des félicitations et encouragements adressés aux membres du bu-

reau, aux autres commissaires ainsi qu'aux cadres et agents de la CNDH, Paul Nsapu les a exhortés à redoubler d'efforts pour réaliser un travail de qualité afin de satisfaire le peuple qui attend beaucoup d'eux. « Ici à Genève, des nombreuses personnalités, présentes aux travaux, se battent pour arracher une rencontre avec le président de la CNDH-RDC, invité, à tout moment, à présenter la vraie version de la situation des droits de l'homme dans le pays », a-t-il fait savoir.



Paul Nsapu Mukulu/DR

A la suite du programme, le rapporteur de la CNDH, le Pr Dieudonné Kalindye Byanjira, a lu le rapport synthèse des matières alignées pendant la session de février. Il a, par ailleurs, expliqué que le rapport détaillé sera débattu en session extraordinaire prévue pour ce mois d'avril.

Un texte qui a relevé certains points, notamment le recrutement des cadres et agents de la CNDH, les missions effectuées par les responsables et autres cadres de cette institution, l'état des lieux de la CNDH, le rapport annuel 2022 relatif aux activités de cette institution citoyenne

qui sera adopté au cours de cette session extraordinaire. « Concernant l'état des lieux qui est en cours, le président de la CNDH a visité dernièrement le siège national. Il a palpé du doigt l'état des infrastructures, du personnel, des finances et de la coopération avec les partenaires », peut-on retenir de ce document.

Prenant la parole, la vice-présidente a indiqué avoir agi conformément à la loi qui régit cette institution pour clôturer la session, en l'absence du président. Cette intervention, se félicite-t-on, a coïncidé avec la clôture du mois de mars dédié à la femme. « J'ai clôturé cette session, en l'absence du président en mission à Genève. Suivant le règlement intérieur de la CNDH, lorsqu'il est absent, c'est le vice-président qui assume l'intérim », a-t-elle rassuré.

Lucien Dianzenza

« Concernant l'état des lieux qui est en cours, le président de la CNDH a visité dernièrement le siège national. Il a palpé du doigt l'état des infrastructures, du personnel, des finances et de la coopération avec les partenaires »

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
DELEGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION DES MARCHES PUBLICS
ET DE LA RÉGLEMENTATION

Date : 27 février 2023

Nom du Projet : Mise en service des aires de traitement des ordures ménagères

AAO No : 2023-001

1. L'Etat congolais, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût de la construction de la route de la Corniche de Brazzaville sur le tronçon Case De Gaulle et Fulbert YOULOU. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la fourniture des équipements nécessaires pour la mise en service des ATOM.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de :

- Quatre (04) camions Ampli-roll, PTAC supérieur ou égal à 26 Tonnes ;
- Un (01) Véhicule utilitaire Pick-up Double Cabine 4x4 Turbo ;
- Huit (08) Conteneurs métalliques (04 de 15m3 et 04 de 18m3).

Des alternatives à ces fournitures qui ne sont pas considérées comme variantes sont inscrites dans les termes de références.

3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir

des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, à l'attention du Chef du département des marchés publics, M. Lucien AYEMBA, téléphone : +242 06 663 42 80 ; Place de la république ex rond-point du CCF (Centre culturel français), 5ème étage, portes 505 et 507, BP : 1127 - Brazzaville, et aux adresses électroniques suivantes : marches.cmpr@dgg-tgouv.cg avec en copie l'adresse suivante : OMANI Jasmin, jasminomani@yahoo.fr.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Sept Cent Cinquante Mille (750.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par virement bancaire.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les offres doivent être déposées à la Délégation Générale aux Grands Travaux / Coordination des marchés publics et de la réglementation / Place de la république, ex rond-point du CCF

AVIS D'APPEL D'OFFRES

(AAO)

(Centre culturel français), (5ème étage, portes 505 et 507, BP : 1127 - Brazzaville, CONGO au plus tard le lundi 27 avril 2023 à 11h00 heure locale, et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quinze Millions (15.000.000) Francs CFA.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 27 avril 2023 à 12h30 heure locale à l'adresse suivante : Délégation Générale aux Grands Travaux / Coordination des marchés publics et de la réglementation / Place de la république, ex rond-point du CCF (Centre culturel français), 1er étage, porte 114, Brazzaville - République du CONGO.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- avoir un dossier fiscal et administratif complet ;
 - avoir une capacité financière attestée par une banque ;
 - présenté un bilan comptable certifié par un comptable agréé des trois dernières années.
- Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Le Délégué Général aux Grands Travaux,

Signé

Oscar OTOKA.-

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE

CABINET

N° 0004 / MEH-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AVIS D'INFORMATION

(Large diffusion)

Il nous est revenu que Monsieur Gervais MOUKASSA, de nationalité congolaise et résidant à Pointe-Noire procède à des actes jugés répréhensibles, abus ou délits en usurpant la fonction de Conseiller Spécial du Ministre d'Énergie et de l'Hydraulique.

Tous les actes d'escroquerie, d'abus de confiance ou d'extorsion des fonds ainsi posés par l'intéressé auprès des tiers sont constitutifs d'une infraction pénale et n'engagent nullement la responsabilité du Ministère.

Cet avis d'information vaut dénonciation.

Fait à Brazzaville, le 31 MAR. 2023

Frédéric MANIENZE
Directeur de Cabinet





ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



DISTINCTION

Virginie Ngolo Awé et Winner Franck Palmers reçoivent le Prix Plume

Le Prix Plume, une consolidation des noces qui est un prix exclusivement décerné aux épouses dont l'époux est le sujet central de l'œuvre, a été décerné aux écrivaines Virginie Ngolo Awé et Winner Franck Palmers par les éditions Alliance Koongo, dans le cadre de la célébration du mois de mars, dédié à la défense des droits des femmes.

Les éditions Alliance Koongo ont choisi de décerner à Virginie Ngolo Awé et Winner Franck Palmers le «Prix Plume» parce que leurs textes riment avec le concept de célébration de l'amour et de l'intelligence au féminin et répondent aux exigences de cette récompense. « Nous sommes ici pour célébrer la plume de deux alchimistes... Les éditions Alliance Koongo ont l'honneur d'avoir dans leur rayon poésie des écrivaines comme Virginie Ngolo Awé et Winner Franck Palmers, deux poétesses dont l'imagination débordante n'a aucune limite, en témoignent les titres de leurs ouvrages respectifs, à savoir «Une Pierre précieuse sur l'île de Virginie», florilège qui célèbre son amour intarissable pour son diamant d'homme, et «Sublimité de la sacralité des noces» de Winner Franck Palmers, véritable roucoulement poétique d'une fidèle tourterelle à l'endroit de son tourtereau », a déclaré, dans son mot de circonstance, le responsable des éditions Alliance Koongo, Ramsès Bongolo.

Pour lui, les alchimistes sont des poètes et les poètes sont des alchimistes. Alchimiser, a-t-il poursuivi, c'est poétiser, poétiser c'est alchimiser. Poétiser, c'est couvrir les mots d'une mince couche d'hermétisme; c'est transformer la ferraille verbale en métal vocal précieux; c'est convertir la vulgaire pierre orale en pierre philosophale; c'est déverser l'ancre de la muse dans le Saint Graal de la poésie afin d'offrir aux mots qui en découlent les louanges qu'ils



Virginie Ngolo Awé et Winner Franck Palmers posant pour la postérité avec quelques invités/DR

méritent et à l'auteur qui les façonnent, l'immortalité des Anges. Poétiser c'est symboliser, c'est codifier le langage; c'est doser, mesurer, rythmer; c'est calculer, géométriser, diluer les sensations, les sentiments et les émotions dans le chaudron bouillant des belles-lettres.

Le responsable des éditions Alliance Koongo va encore plus loin, en ajoutant que poétiser ne veut rien dire. Mais poétiser, c'est tout dire; c'est jouer les corbeaux; c'est nourrir le lecteur avec le fromage de ses mots. Poétiser c'est saigner, c'est offrir un peu de son sang et de la chair fraîche aux lec-

teurs boulimiques et anthropophages, éternels insatiables des recueils de poèmes. Poétiser c'est dévoiler une partie de soi, c'est révéler les forces lumineuses et ténébreuses qui s'entrechoquent dans le for intérieur de chacun. Poétiser c'est s'exporter; exporter ses principes et ses valeurs, ses rêves et ses sentiments comme Virginie Ngolo Awé et Winner Franck Palmers ont su le faire. Poétiser c'est ouvrir la porte de son cœur aux inconnus que sont les lecteurs. « Poétiser c'est partager à ceux qui veulent bien nous écouter ou à ceux qui ont un peu de temps libre pour nous

lire, nos allégresses et nos peines, nos ombres et nos lumières, nos goûts et nos couleurs, nos choix de vie, bref notre joie de vivre », a-t-il dit.

Magnifier l'époux à travers sa plume

Ramsès Bongo a renchéri ses propos en disant que célébrer l'amour au féminin, c'est magnifier l'époux à travers sa plume. La célébration de l'amour au féminin est une démarche littéraire qui a pour finalité de consolider les noces, de raffermir les liens sentimentaux, mieux cimenter le plancher de l'amour. Par ailleurs, célé-

brer l'intelligence au féminin c'est reconnaître que la création et l'innovation ne sont pas uniquement l'apanage des hommes. Célébrer l'intelligence au féminin c'est reconnaître sans fausse modestie que les sociétés humaines, bien qu'en majeure partie dirigées par les hommes, portent l'empreinte non négligeable de l'action, de la médiation de la femme.

« Ne dit-on pas que derrière un grand homme, il y a une grande dame ? Ne dit-on pas que ce sont les femmes qui tiennent le foyer ? Célébrer l'intelligence au féminin s'est opposer à la conception obscurantiste et archaïque qui présente la femme comme un être faible et inférieur à l'homme. La femme n'est pas simplement la muse qui s'amuse et qui use de ses muscles cérébraux pour nous épater; nous hypnotiser par le magnétisme de son talent, preuve incontestable de son intelligence, de cette forme d'intelligence qui sait démarquer; se distinguer ou se dissocier du masculin phallocrate quand il s'agit de traiter des sujets liés aux droits de la femme, à l'émancipation et à l'autonomisation des femmes », a fait savoir Ramsès Bongolo.

Enfin, il a rappelé qu'«Une pierre précieuse sur l'île de Virginie», de Virginie Ngolo Awé, et «Sublimité de la sacralité des noces» de Winner Franck Palmers répondent parfaitement à ces critères. Après avoir été distinguées, les deux écrivaines ont remercié les éditions Alliance Koongo pour cet acte qui les honore.

Bruno Okokana

LITTÉRATURE

Juvénale Obili signe « On est tous quelqu'un »

Le livre de 81 pages paru en mai 2022, aux éditions Franck Cana, sera présenté le 12 avril à l'Institut français du Congo. Étale sur cinq chapitres dans lesquels l'auteur fait connaître sa perception de l'homme et de tout ce qui l'entoure, il dévoile, par ailleurs, sa vision sur les rapports entre l'homme et Dieu, l'homme et la nature, l'homme et ses semblables, son environnement...

L'ouvrage « On est tous quelqu'un » fait découvrir au lecteur que bon nombre de personnes pensent être incapables d'accomplir de grandes choses dans leur vie pour la simple raison

qu'elles ne croient pas en elles-mêmes, non plus en Dieu, le créateur et le maître de toute chose. Elles ignorent que la vie humaine est gouvernée par une force supérieure, que tout est tracé ou prédestiné par celle-ci. « Tout le monde n'est pas appelé à être chef et à donner des ordres. Négocier avec la mer nature, c'est renier la volonté suprême, une volonté venant de Dieu qui connaît ce qui est mieux pour chacun de nous et maîtrise bien notre place, notre rôle dans la société. En cherchant à atteindre un but que ne s'harmonise pas avec notre destin, nous forçons les choses et nous allons à la conquête des potentialités que nous n'avons pas reçues dans le ventre de notre mère », peut-on lire dans cet ouvrage.

Juvénale Obili alias La jeune fleur est de nationalité congolaise, née à Brazzaville. Elle est titulaire d'une licence en études internationales et communication et passionnée de la littérature.

Rosalie Bindika



FÉCOCLOSE-DA

Francis Mahoungou en mission d'inspection technique à Pointe-Noire

Le directeur technique national de la Fédération congolaise de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da), Roland Francis Mahoungou, effectue depuis le 29 mars une visite de travail au sein des clubs et sports affinitaires pour se rendre compte du niveau de travail et permettre aux responsables de ces structures d'actualiser leurs connaissances, tout en répondant aux exigences de la Fécoclose-Da.

Le moniteur Roland Francis Mahoungou qui est, par ailleurs, représentant de la Fédération internationale de close combat et directeur technique régional de ce sport, a échangé, le 29 mars à Pointe-Noire, avec les responsables de l'Association congolaise d'hapkido, dont le siège national se trouve dans cette ville. Les membres des structures sous-tutelle se sont engagés à doubler d'effort afin de permettre à la Fécoclose-Da de maintenir la dynamique faisant d'elle l'une des fédérations les mieux notées par la direction générale des Sports.

« Cette rencontre s'inscrit dans le cadre réglementaire relatif au suivi ou aux descentes départementales ou communales, permettant ainsi au directeur technique national d'évaluer sur le terrain et à juste titre le travail technique et déontologique abat-



tu par nos clubs de close combat ainsi que par nos disciplines associées », a expliqué Roland Francis Mahoungou.

Une visite aux clubs de référence d'Hapkido de Pointe-Noire a été organisée, en fin d'après-midi. Des séances de travail similaires

sont prévues pour la suite du programme de séjour du directeur technique national, notamment avec les responsables des ligues départementales de close combat et disciplines associées de Pointe-Noire et du Kouilou.

Rude Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

Wimowca Congo a tenu son premier atelier national

Le premier atelier national de l'Association des femmes du secteur maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Wimowca) a eu lieu le 30 mars, dans la ville côtière, sous les auspices d'Armélia Ndake Itoua et de Félicité Meno Tchiloumbou Diop, respectivement coordonnatrice nationale de cette association et directrice départementale de la Promotion de la femme.

L'atelier s'est déroulé sur le thème « Le rôle du leadership féminin dans la promotion du secteur maritime durable ». Ouvrant les travaux, la directrice départementale de la Promotion de la femme à Pointe-Noire a salué le travail remarquable effectué par l'association. « Cet atelier devrait vous permettre de jouer pleinement ce rôle incombant à la femme pour un futur égalitaire dans le secteur maritime car, il faut plus de femmes professionnelles à compétence égale avec les hommes. D'où, la nécessité du développement du leadership féminin, selon les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 », a déclaré Félicité Meno Tchiloumbou Diop.

S'appuyant sur le thème de cet atelier, la coordonnatrice nationale de Wimowca Congo a signifié que considérées comme une véritable valeur ajoutée, les femmes ont un rôle à jouer dans la promotion et le développement du secteur maritime. Un environnement dominé par les hommes mais présentant de nombreux domaines auxquels elles apportent leur force personnelle et unique. Elles contribuent également à rendre ce secteur plus chaleureux, en amenant leur touche personnelle et en le rendant plus



accompli. C'est sur ce même élan, a poursuivi Armélia Ndake Itoua, que les femmes constituent un vivier de compétences à exploiter.

Miser sur les femmes, une des façons les plus efficaces d'élever les communautés

« Leadership féminin parce que les femmes doivent désormais avoir de grande vision pour la promotion du secteur maritime

durable, elles doivent développer les capacités et les compétences nécessaires pour pouvoir traduire leurs visions en réalité. C'est pourquoi, j'épouse parfaitement la pensée de Warren Bennis, universitaire américain spécialiste du leadership, qui définit celui-ci comme la capacité de traduire une vision en réalité », a-t-elle dit.

L'oratrice a, en outre, souligné

Une réunion des membres de l'association Adiac

quelques objectifs que se fixe cette association, à savoir promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur maritime d'Afrique de l'Ouest et du centre ; intégrer les femmes dans les principales activités maritimes ; promouvoir l'accès des femmes au secteur maritime par l'éducation, la formation et les opportunités de carrière ; faire du lobbying pour augmenter le pourcentage de femmes au niveau de la haute

direction dans le secteur maritime ; améliorer l'inclusion des femmes dans le secteur maritime grâce à un partenariat et à une collaboration avec les partenaires au développement et autres.

Ainsi, la coordonnatrice nationale de Wimowca Congo en a profité pour restituer aux participants les travaux de la première assemblée générale de cette association, couplée à la conférence tenue du 6 au 7 décembre dernier à Dakar, au Sénégal, sur le thème « Transition vers des transports maritimes décarbonés, numérisés et durables ».

Notons que cet atelier a réuni ensemble les femmes du secteur maritime, notamment celles de la marine marchande, du Port autonome de Pointe-Noire, du Conseil congolais des chargeurs, de la douane, de la Société integrated logistics, de la société Congo maritime service compagnie et celles de la mairie. Wimowca fait partie du programme de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur les femmes du secteur maritime. C'est la huitième association régionale créée dans le cadre de la stratégie de l'OMI visant à améliorer la contribution des femmes en tant que parties prenantes clés du secteur maritime.

Séverin Ibara

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

IN MEMORIAM

4 avril 2009-4 avril 2023

14 ans déjà que Joseph Ockana a été rappelé auprès du Seigneur. A cette occasion des messes d'action de grâce seront dites dans les paroisses suivantes le 04 avril 2023 à partir de 6 heures :

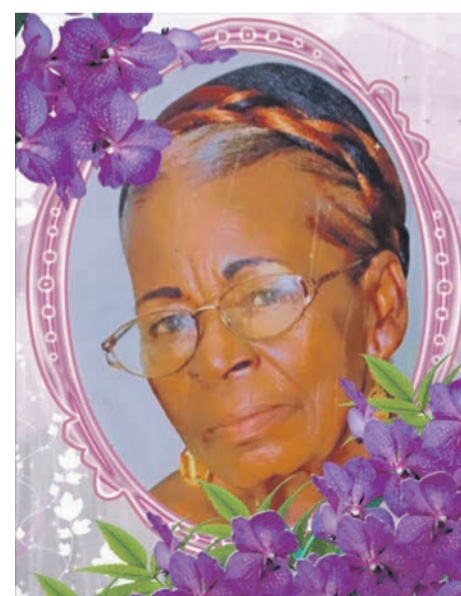
- 1-Jésus Ressuscité Plateaux des 15 ans ;
- 2-Sainte-Marie de Ouenzé ;
- 3-Saint-Augustin de la Tsiémé ;
- 4-Saint-François d'Assise ;
- 5-Saint-Esprit de Mougali ;
- 6-Sainte-Anne ;
- 7-Cathédrale ;
- 8-Javouhey ;
- 9-Et Fatima.



NÉCROLOGIE

Les enfants Mbongo et Ndongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, grand-mère et arrière grand-mère Ebandzo, survenu le 28 mars 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue en terre à l'angle de la galerie Zara à Mpila. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ENVIRONNEMENT

Energy Biomass Sourcing projette d'investir dans le Kouilou

Michel Valla, maire de la ville de Privas, en France, facilite la mise en place d'une stratégie permettant à Energy Biomass Sourcing (EBS) de développer une expertise dans le domaine de la biomasse face aux équilibres des écosystèmes et du respect de l'environnement dans le département du Kouilou.

En respect des directives de la COP27 sur la biodiversité, il s'agit, pour la société française, d'apporter des solutions adaptées au département du Kouilou quant à la maîtrise de l'approvisionnement en énergie biomasse et ce, pour les exploitations agricoles, forestières, celles issues du recyclage ou des cultures énergétiques.

Pour cette problématique de développement durable, Anne-Marthe Nombo, maire de la communauté urbaine de Madingo-Kayes, a amorcé une série de consultations avec EBS, représentée par son président, Alain Arnaud, qui permettront par la suite d'établir un partenariat dans la sous-région favorable aux sous-produits de la forêt non utilisés par l'industrie de la première transformation, par exemple le sciage, et, l'indus-



Photo de groupe à l'issue d'une séance de travail entre EBS, le maire de Madingo-Kayes et le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 25 mars 2023/Marie Alfred Ngoma

trie lourde pour la production de pâtes/panneaux de bois à partir de plantations à très courte rotation et plantations intercalaires. Il est établi que dans les départements forestiers du Congo en général, plus particulièrement dans celui du Kouilou, la principale source d'énergie domestique est la ressource bois-énergie. De ce constat, à l'issue d'une séance de travail avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 25 mars dernier à Yanga, les parties prenantes de cette coopération décentralisée estiment qu'elle permettra de contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnemental tout en augmentant les retombées économiques positives pour la population locale.

Marie Alfred Ngoma

HUMEUR

Pourquoi taxer le ticket du bus à 200 FCFA ?

Décidemment, on a comme l'impression que les transports en commun foulent aux pieds les textes et mesures visant à organiser les prix par taxi ou bus. De plus en plus, une réalité a vu le jour dans les deux principales villes du Congo et cela n'interpelle pas du tout les défenseurs des droits des consommateurs. Au lieu de 150 FCFA comme l'exigent les textes officiels, le ticket de bus est en train de doubler voire de tripler. Il est passé de 150 FCFA à 300 FCFA et même à 500 FCFA, selon l'humeur des contrôleurs.

Un fait qui occasionne un grincement des dents aussi bien à Pointe-Noire qu'à Brazzaville. Comme qui dirait, les contrôleurs de bus ont emboîté le pas eux aussi aux taximen qui ont catégoriquement foulé aux pieds le prix de 700 FCFA de la course de taxi fixé par les services étatiques habilités, le faisant passer au su et vu de tous à 1000 FCFA.

Cela revient à dire qu'en plus du phénomène des demi-terrains, c'est-à-dire du morcellement du trajet, une autre réalité ennuyeuse est en train de voir le jour. Si un passager monte dans un bus à Brazzaville à l'arrêt lycée Thomas-Sankara pour la commune de Ouenzé, il doit payer au moins 600 FCFA au contrôleur parce qu'il doit descendre trois fois de suite du bus et remonter en payant de nouveau 200 FCFA. De la même manière, un passager qui va de l'arrêt Carrefour Makayabou pour l'arrêt Tchystère, à Pointe-Noire, doit avoir 400 FCFA.

Si des mesures coercitives ne sont pas prises dans un court délai, cette indiscipline des transporteurs en commun va se généraliser, parce qu'ils vont pousser le bouton très loin. « Dites à l'Etat d'augmenter le nombre de bus des mairies dans nos villes, sinon nous ne reculerons pas ». Propos maladroits d'un contrôleur de bus qui a fait descendre trois passagers qui boudaient cette augmentation sur le trajet de l'hôpital de Loandjili jusqu'au grand marché, à Pointe-Noire.

Certains contrôleurs brandissent comme arguments le prix du carburant qui a augmenté à la pompe et le versement journalier qui leur est exigé par les propriétaires des bus. Des arguments qui ne tiennent pas du tout car ces soi-disant propriétaires de bus ne sont pas des extra-terrestres et savent très bien les différentes exonérations dont ils bénéficient des services étatiques habilités afin que le prix de la course n'augmente pas de façon anarchique.

Que des mesures radicales soient prises car ce laisser-aller crée des malaises sociaux au niveau des ménages. Les services habilités doivent être regardants, car cette réalité est galopante. A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

CHAMBRE CONSULAIRE

Le président rencontre des membres de la diaspora en France

Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, a expliqué à ses interlocuteurs son projet de vouloir créer un lien susceptible d'être mis à profit par les acteurs, de la diaspora ou non, désireux de réaliser des investissements au Congo.



Le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et ses interlocuteurs, le 27 mars 2023/Adiac

Le président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire a échangé, le 27 mars dernier, avec Jean Gérard Mabonzo et Patrick Gabriel Dion, actifs sur la coopération décentralisée et autres problématiques de formation. Les échanges ont porté sur la mise en place prévue d'une série d'initia-

tives promotionnelles, la valorisation des dispositifs de soutien à l'entreprise devenant une priorité de la part de la Chambre de commerce et de celle des Congolais de l'étranger.

« À chaque fois que la Chambre peut recevoir les membres de la diaspora, nous sommes très heu-

reux de les accueillir et de mettre à leur disposition les données économiques à jour », a confié le président de la chambre de commerce, en guise de mot de bienvenue à ses interlocuteurs.

Il a indiqué que, très souvent, l'origine de la distension du lien entre les Congolais de l'étranger et leur pays d'origine s'explique notamment par une méconnaissance des dispositifs existants. C'est le cas pour les compatriotes porteurs de projets, ceux-ci ne se rendant pas à la bonne source, faute de la connaître, pour obtenir les renseignements nécessaires.

Marie Alfred Ngoma

« À chaque fois que la Chambre peut recevoir les membres de la diaspora, nous sommes très heureux de les accueillir et de mettre à leur disposition les données économiques à jour »

FORUM DES JEUNES LEADERS

Catherine Samba Pandza soutient l'initiative

L'ancienne présidente de la transition en République centrafricaine, Catherine Samba Pandza, a salué le 31 mars la tenue en terre congolaise de Brazzaville international leader youth forum.



Le président Denis Sassou N'Guesso et Catherine Samba Pandza

« Je suis venue ici pour ce forum qui est porté par la vision du chef de l'Etat congolais. Je pense qu'il était important de venir soutenir cette vision d'une jeunesse qui va prendre la relève des seniors pour transformer les pays et le continent », a déclaré Catherine Samba Pandza, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso.

« Relever les défis du développement de l'Afrique », c'est le thème des retrouvailles ayant réuni à Brazzaville, pendant deux jours, plusieurs jeunes venus de diverses régions du continent ainsi que d'éminentes personnalités.

Les participants ont été éduqués au cours des échanges sur les grands enjeux de développement socioéconomique de l'Afrique. Les jeunes africains ont été encouragés à un engagement actif dans la gouvernance, l'entrepreneuriat et le leadership.

Par ailleurs, le chef de l'Etat congolais a échangé avec Chantal Modeste Nonault, membre du Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD).

« Je suis en visite de consultation au Congo. La BAD et le Congo ont de bonnes relations. Il n'y a aucun problème, nous sommes là pour le témoigner », a confié l'administrateur de la plus importante institution financière africaine.

La Rédaction

CAN 2023

Les dates de la compétition dévoilées

La 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) se disputera du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. Les dates officielles de la compétition ont été rendues publiques par la Confédération africaine de football (CAF).

Le match d'ouverture se jouera au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé, à Abidjan. Le tournoi mettra aux prises pendant quatre semaines vingt quatre sélections réparties dans six poules de quatre. C'est la deuxième fois que la Côte d'Ivoire organise la CAN après celle de 1984 remportée par le Cameroun. Au terme de la quatrième journée des éliminatoires de la

CAN, six sélections ont déjà rejoint la Côte d'Ivoire, pays hôte. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, du Burkina Faso, du Maroc, du Sénégal et de la Tunisie. Dix-sept places restent encore à pourvoir. Le tirage au sort de la CAN 2023 décalée en 2024 aura lieu en septembre prochain. « Avec la croissance rapide de l'intérêt mondial pour les compétitions de la CAF enre-

gistrée au cours de ces derniers mois, la CAF prévoit des audiences télévisées mondiales et des affluences record dans les stades pour l'édition de l'année prochaine de sa compétition phare, un événement qui détient également le palmarès de l'événement le plus important d'Afrique », souligne la CAF.

James Golden Eloué

EDUCATION

Des enseignants du supérieur éduqués sur l'assurance qualité

Des enseignants des établissements publics et privés de l'enseignement supérieur ont échangé, le 30 mars à Brazzaville, sur l'assurance qualité, lors de la campagne de sensibilisation organisée par le ministère de tutelle, en partenariat avec le Projet d'appui à l'amélioration de l'éducation de base et la Banque mondiale.

L'assurance qualité permet d'améliorer les performances dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur, de rendre les programmes de formation lisibles et de favoriser la reconnaissance et l'équivalence des diplômes. L'un des intervenants, le Pr Martin Diatwa, dans sa communication sur « La qualité de l'enseignement supérieur », a expliqué le concept qui se rapporte à l'atteinte des objectifs pour lesquels un processus a été initialement conçu. Cette qualité, a-t-il dit, permet aux étudiants d'être compétitifs et performants sur le marché du travail, de répondre aux besoins du développement humain, social, économique et culturel des pays.

Selon lui, les enjeux de la qualité consistent à satisfaire et fidéliser le client et en conquérir de nouveaux. « La culture de l'assurance qualité est en cours de construction au Congo. L'assu-

rance qualité est devenue une exigence nationale et internationale », a-t-il conclu.

Par ailleurs, les enseignants ont été éduqués sur l'historique de l'Agence nationale de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur au Congo. Les missions sont notamment de veiller à la qualité du système d'enseignement supérieur et des institutions publiques et privées de formation et de recherche relevant du sous-secteur de l'enseignement supérieur, définir les standards de qualité et critères pour l'évaluation des institutions publiques et privées de formation et de recherche. Cette agence est chargée de concevoir et de mettre en œuvre un mécanisme d'assurance qualité compatible avec les objectifs et les exigences de l'enseignement supérieur.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith

Emmanuel, a pour sa part rappelé aux enseignants de percevoir l'enseignement supérieur comme un produit livré à des prix qui doivent satisfaire à la demande de la société en général.

L'assurance qualité est d'origine du secteur privé marqué par la volonté de concevoir un produit susceptible de répondre aux attentes. L'exigence de qualité est un élément déterminant à la satisfaction du besoin de l'utilisateur. « L'assurance qualité ne se fera pas contre les acteurs de l'enseignement supérieur mais c'est un outil qui va permettre aux enseignants d'améliorer les performances du système de l'enseignement supérieur », a-t-elle indiqué.

Enfin, la ministre a annoncé l'organisation sous peu du Conseil national de l'enseignement supérieur afin de réfléchir sur les questions de l'université.

Lydie Gisèle Oko

RÉFLEXION

Et le pape François se retira ...

Il est probable, pour ne pas dire certain, que le premier pape issu du Tiers-monde – l'Argentine très précisément – se retirera un jour prochain comme le fit, en 2013, son prédécesseur Benoît XVI, afin de terminer ses jours au cœur de la Cité du Vatican. Se déplaçant difficilement depuis plusieurs mois et souffrant aujourd'hui d'une infection respiratoire qui menace très directement sa vie, le souverain pontife sera sans doute contraint, dans les jours ou les semaines à venir, d'abandonner son poste.

Si cette question n'est pas encore abordée publiquement à Rome, elle figure en réalité depuis des mois au cœur des problèmes que doit résoudre la gouvernance de

l'Eglise catholique, autrement dit la Curie qui entoure le pape et qui gère la communauté chrétienne sur toute l'étendue de la planète. Avec cette question lancinante qui se pose de plus en plus clairement et que l'on peut ainsi résumer : le successeur du pape François sera-t-il enfin originaire de l'Afrique, le continent où vit aujourd'hui le plus grand nombre de chrétiens et dont les prêtres occupent une place croissante au sein des diocèses européens ?

Confrontée à des problèmes de plus en plus complexes, au cœur desquels figurent, d'une part, la gestion matérielle et financière de l'Eglise, d'autre part, la place et le rôle des femmes au sein de sa propre gouvernance, enfin la lutte contre les atteintes sexuelles dont

se rendent coupables des prêtres et des religieux, l'Eglise doit s'adapter sans plus tarder aux réalités du temps présent. Tenir compte, par conséquent, du rôle croissant que jouent en son sein les communautés catholiques des différents continents alors même que la communauté européenne ne cesse, quant à elle, de s'affaiblir.

Dans ce contexte historique, il est clair que le successeur du pape François devra prendre très vite les décisions historiques qui permettront à l'Eglise de s'adapter aux réalités de ce temps. Un tournant stratégique, vital, qui ne sera possible – du moins le pensons-nous et nous ne sommes pas les seuls à le penser – que si ce même successeur est lui-même

issu de l'un des continents dits « émergents », en tête desquels figure bien sûr l'Afrique.

Si l'on doit se garder, dans le moment très particulier de l'Histoire que nous vivons, d'avancer les noms de personnalités religieuses qui pourraient assurer la succession du pape François, l'on peut écrire avec certitude que plusieurs cardinaux africains ont cette capacité. Et préciser que ces personnalités sont elles-mêmes convaincues de la nécessité pour l'Eglise d'effectuer sans tarder le nouveau bond en avant dont dépend sa survie dans les décennies et les siècles à venir.

Encore une fois, simple parole d'observateur !

Jean-Paul Pigasse